



**COMPTE RENDU
CSE EXTRAORDINAIRE
DU 13 AOÛT 2020**

Un CSE Extraordinaire était convoqué ce 13 août sur une information en vue d'une consultation sur "la répartition des moyens supplémentaires accordés à Pôle emploi" suite à la signature de deux avenants à la CCN sur les CDD (Avenant temporaire sur l'augmentation du taux de CDD de **4 à 15%** et Avenant sur l'alignement de la durée des CDD sur le code du travail).

La CGT n'a pas signé ces avenants, les élu.es ont donc fait une déclaration au début de l'instance :

Déclaration CGT :

Depuis des années, la CGT Pôle emploi réclame des renforts pour remplir nos missions de service public. Pendant ce temps, la Direction réduisait toujours plus les effectifs. La CGT pourrait se réjouir des recrutements annoncés mais :

- ✓ *de nombreux CDD n'ont pas été renouvelés depuis le démarrage du confinement*
- ✓ *il a fallu une crise sanitaire doublée d'une crise économique pour que la Direction mette un frein à la saignée*
- ✓ *ces recrutements n'arriveront qu'à partir de l'automne*
- ✓ *ces recrutements sont insuffisants (même pas un poste par site et service !)*
- ✓ *ces recrutements ne couvrent pas la baisse des effectifs subie depuis des années*
- ✓ *une fois encore, la direction fait le choix de la précarité dans ces recrutements.*

La CGT interroge l'Établissement de Service Public de l'Emploi qu'est Pôle emploi sur sa contribution et sur ses choix politiques dans la lutte contre la précarité et pour l'emploi. Pour la CGT, Pôle emploi se doit d'être exemplaire. Nous réaffirmons que le CDI est le mode de recrutement à prioriser.

La CGT rejette l'idée de l'accompagnement des plus précaires par d'autres précaires.

La direction nous informe que des renforts vont être alloués à pôle emploi sur une base de 1000 CDD au national soit 44,4 ETP pour le Normandie. Ces recrutements devraient se faire en 1, 2 ou 3 vagues...

La répartition qui sera faite sur le territoire Normand ne permet même pas de doter toute les agences d'au moins un.e agent.e.

De plus, aucun poste en CDI n'est prévu, la direction nous confirme que la baisse des effectifs amorcée depuis 2016 n'est pas remise en cause.

Surprise, nous sommes encore trop nombreux et nombreuses à Pole emploi Normandie!

Par ailleurs, la direction souligne que ces renforts ne sont destinés qu'à l'accompagnement. La durée de leur formation sera de 20 jours sur 2 mois pour des contrats de 12 mois ! Rien n'est prévu pour la GDD (hormis 12 nouveaux contrats de professionnalisation pour septembre), ni pour la CSP.

Contrairement à ce que voudrait nous faire croire la direction, il n'y a pas de réelle anticipation de la vague de licenciements économiques annoncée suite à la crise sanitaire, ni de l'explosion des inscriptions que cela va entraîner.

Encore une fois, la direction ne répond à la situation que par la précarité. « Des précaires pour suivre d'autres précaires », ce contre quoi les élu.es CGT s'insurgent.

Nous sortons de l'instance sans réelle information puisque la direction attend le « plan de relance » du gouvernement qui sera annoncé le 24 août prochain.

Vos élu.es CGT continueront de revendiquer l'embauche de CDI à pôle emploi pour assurer un service public de l'emploi de qualité et pour garantir de bonnes conditions de travail à l'ensemble du personnel.

Vos élu.es se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et suggestions.

Le prochain CSE se tiendra le 24 août 2020

Vos élu.es CGT au CE :

Sophie Leclerc, Laurence Chapelle, Stéphanie Dorin, Anne Houeix, Guillaume Gravier

Représentante syndicale : Karine Vasseur

✂



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Site, Service, Unité :

Tel :

E-Mail :@

A retourner auprès de la/du militant